

cerne les gazoducs, mais je ne pense pas que l'un quelconque de ces groupes ait déjà cristallisé les arrangements et soumis une demande à l'Office national de l'énergie.

L'IMMIGRATION

L'ENTRÉE DE M. STOKELY CARMICHAEL AU CANADA

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, monsieur l'Orateur. Compte tenu de sa longue carrière de promoteur de la violence et de la haine raciale, puis-je demander si on a délivré un permis spécial pour permettre à M. Stokely Carmichael d'entrer au Canada il y a quelques jours?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je vérifierai. Je n'ai pas été avisé de son entrée au Canada mais il est possible qu'on l'y ait autorisé aux termes de la politique actuelle.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): En enquêtant sur ce sujet, le ministre pourrait-il également s'informer si la visite de M. Carmichael a pour motif sa participation aux élections québécoises?

L'ÉNERGIE

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LA POLITIQUE DU CANADA VIS-À-VIS DES ÉTATS-UNIS

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle fait suite à une remarque qu'il a faite à Washington (D.C.), indiquant que les entretiens entre le Canada et les États-Unis commencent bientôt à l'échelon officiel, dans l'espoir qu'on pourrait entamer des pourparlers au niveau du cabinet en juin. Je voudrais demander au ministre si, avant ces entretiens, il serait prêt à faire une déclaration à l'appel des motions pour exposer la politique énergétique suivie par le Canada vis-à-vis des États-Unis.

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je crois que la politique énergétique du Canada est très claire. Elle n'a pas changé depuis plusieurs années. Si le député veut des références lui précisant quels sont les pouvoirs statutaires qui la régissent je me ferai un plaisir de les lui procurer.

M. Baldwin: Envoyez-lui vos discours.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Le ministre ayant dit à Washington que la vente d'eau était non négociable, les députés voudraient sans doute savoir ce qui l'est. Le ministre ne pense-t-il pas qu'une déclaration pourrait utilement élucider la position du gouvernement pour dissiper bien des craintes auxquelles les Canadiens sont en proie?

M. l'Orateur: Je tiens à rappeler au député et au ministre, avec tout le respect que je leur dois, qu'une telle déclaration devrait être faite à l'appel des motions. Mais peut-être était-ce à quoi songeait le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): C'est justement ce que je demandais au ministre; est-il disposé à le faire à l'appel des motions avant le début des pourparlers.

L'hon. M. Greene: Je ne pense pas qu'une déclaration faite à l'appel des motions puisse couvrir le vaste champ de la politique du Canada en matière d'énergie, telle qu'elle est affectée par de nombreuses lois, dont la loi sur l'Office national de l'énergie, couvrant la vente de gaz naturel, ainsi qu'un grand nombre d'autres dispositions de caractère légal et historique dont l'ensemble constitue la politique énergétique du Canada. Mais c'est avec plaisir que j'étudierai la proposition du député. Peut-être un discours de moi pourrait-il l'éclairer.

L'hon. M. Hees: Tout, mais pas cela.

LA DÉCLARATION CANADIENNE DES DROITS

LA PRÉSUMÉE VIOLATION CONCERNANT UN MEMBRE D'UN COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

M. Norman A. Cafik (Ontario): En l'absence du ministre de la Justice, j'adresse ma question au président du Conseil privé. Étant donné que le gouvernement de la province de l'Ontario a relevé le docteur Richard Potter de ses fonctions de membre du comité de la santé à cause de ses critiques de la politique gouvernementale, le président du Conseil privé étudierait-il la possibilité de poursuites fondées sur le fait que cette destitution viole la Déclaration canadienne des droits?

Des voix: Oh!

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): La question mérite d'être étudiée sérieusement, monsieur l'Orateur.